



FORMATIONS JURIDIQUES & FISCALES POUR LES COOPÉRATIVES AGRICOLES



✗ Votre performance est notre métier

CLASSIFICATION DES EMPLOIS EN V BRANCHES À L'ATTENTION DES SALARIÉS APPELÉS À NÉGOCIER DANS LEURS ENTREPRISES

Objectif

À l'issue de deux années de travaux et de négociation, les partenaires sociaux de « la V Branches » sont parvenus à un accord de Accord de Classification des Emplois.

À partir d'une présentation détaillée de l'accord de Classification V Branches du 1er octobre 2019, l'objectif de cette journée est de permettre aux participants de se familiariser avec cette nouvelle méthode.

Programme ¹

DE L'ACCORD DE 2007 A L'ACCORD DE 2019

- > Le contexte
- > Conclusion d'un accord de méthode
- > Déroulement des négociations
- > Finalités et enjeux de l'accord de classification

L'ACCORD CLASSIFICATION «2020»

- > Méthode retenue et principes
- > Contenu de l'accord :
 - la grille des critères classants
 - la grille de pondération des critères classants
 - la grille de classification comprenant 10 classes et 26 échelons
 - un glossaire
 - le guide méthodologique
- > Modalités et délais de mise en oeuvre dans les entreprises

APPROPRIATION DE LA METHODE

- > Cas pratiques : exercices de pesées de l'emploi à partir d'exemples de fiches emploi/poste

PUBLIC

Salariés appelés à négocier la classification

LIEU, DATE & DURÉE

1 jour - 7 heures

> A DISTANCE 09 février 2021 OU 02 mars 2021 OU 31 mars 2021 OU 06 avril 2021 OU 14 avril 2021

INTERVENANTE

Françoise FRANCHOMME, avocate, La Coopération Agricole

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé didactique, Diaporama commenté, Exemples

MOYENS TECHNIQUES

Session de formation dans les locaux de Solutions + ou Ordinateur avec micro, caméra & connexion internet
Support détaillé envoyé aux participants

COÛT PÉDAGOGIQUE

570 € HT par personne

CONTACT COORDINATION ET RELATIONS AVEC LES STAGIAIRES

Julie LECOQ

Tél : 01.44.17.58.47 // jlecocq@solutionsplus.coop



BULLETIN D'INSCRIPTION

RESPONSABLE FORMATION : MAIL :

PARTICIPANT : FONCTION :

MAIL : ENTREPRISE :

ADRESSE :

ORGANISME À FACTURER :

¹ Informations conformes aux dispositions des articles L.6353-1 et L.6353-3 du code du travail



INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
Par Internet : www.servicescoopdefrance.coop

Par mail : formation@solutionsplus.coop

